



## **Les Cahiers franco-canadiens de l'Ouest: présentation, correspondance et directives aux auteurs**

### **Présentation**

Les *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, la revue arbitrée du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest (CEFCO) – centre de recherche sur la francophonie de l'Ouest canadien logé à l'Université de Saint-Boniface, à Winnipeg (Manitoba, Canada), publie en français des articles de recherche scientifique, des essais, des créations, des comptes rendus bibliographiques et d'autres textes divers dans tous les domaines concernant l'Ouest canadien. Outre les numéros réguliers, des numéros spéciaux sont produits, portant sur diverses thématiques relatives à l'Ouest canadien. La revue, publiée aux Presses universitaires de Saint-Boniface, s'adresse à toute personne qui s'intéresse à la francophonie de l'Ouest canadien.

Les *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest* sont publiés depuis 1989, à raison d'un volume (deux numéros ou un numéro double) par année. Ils ont succédé au *Bulletin du CEFCO*, dont la parution avait débuté en 1979.

Les *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest* placés sous la direction d'un rédacteur en chef, Léna Diamé Ndiaye, professeur à l'Université de Saint-Boniface; il est assisté par un comité de rédaction, dont les membres sont : Lise Gaboury-Diallo, professeure à l'Université de Saint-Boniface, Anne Sechin, directrice des Presses universitaires de Saint-Boniface, et Jean Valenti, professeur à l'Université de Saint-Boniface.

Un comité scientifique est consulté une fois par an pour évaluer la revue.

Les sommaires de tous les numéros de la revue et les textes des volumes 1 (1989) à 17 (2005) sont disponibles en ligne sur la page Web de la revue, à l'adresse URL <<http://ustboniface.ca/presses/cahiers-franco-canadiens-de-louest>>; à partir du volume 18 (2006), les textes sont disponibles sur le site Web de la plateforme des revues numérisées Érudit, à l'adresse URL <<http://www.erudit.org>>.

Un index alphabétique des auteurs est disponible, à partir du site Web du CEFCO, sous l'onglet consacré à la revue : <<http://ustboniface.ca/cefc0/cahiers>>.

L'abonnement à la revue pour l'année 2020 s'établit ainsi :

- Canada : particulier (30,00 \$); étudiant (25,00 \$); institution (40,00\$)
- Étranger : 50,00 \$;
- Abonnement de soutien : 60,00 \$.

La vente au numéro s'établit ainsi :

- Canada : 25,00 \$ (numéro simple); 35,00 \$ (numéro double);
- Étranger : 30,00\$ (numéro simple); 45,00 \$ (numéro double).

Ces prix ne comprennent pas la TPS sur les livres vendus au Canada, ni les frais d'envoi au Canada et à l'étranger.

## Correspondance

### Rédaction de la revue

Léna Diamé Ndiaye, rédacteur en chef

Courriel: [lnndiaye@ustboniface.ca](mailto:lnndiaye@ustboniface.ca)

Téléphone: 204-237-1818, poste 729; sans frais au Canada: 1-888-233-5112

Télécopieur: 204-237-3240.

### Adresse postale de la revue

*Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*

à l'attention de Léna Diamé Ndiaye, rédacteur en chef

Université de Saint-Boniface

200, avenue de la Cathédrale

Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7 Canada.

## Directives aux auteurs

### 1. PROTOCOLE DE RÉDACTION

#### 1.1 PRÉSENTATION DES MANUSCRITS

Les manuscrits doivent être clavigraphiés (police de caractère «Times New Roman», 12 points) à double interligne sur papier format 21,5 x 28 cm (8 1/2 x 11") avec des marges d'au moins 2,5 cm (1"). Leur longueur ne doit pas dépasser 20 à 25 pages (maximum de 10 000 à 12 000 mots), y compris les figures et les tableaux.

Les textes comprennent une première page ne portant que le titre (le plus court possible), le nom de l'auteur, son lieu de travail, son adresse électronique et son adresse postale.

Les titres et les sous-titres doivent être nettement dégagés et hiérarchisés. Tous les débuts de paragraphe, sauf les citations en retrait qui commencent à la ligne, sont marqués par un renforcement de cinq espaces.

Il n'y a pas d'espacement après le deux-points et le guillemet ouvrant, ni avant le guillemet fermant, le point-virgule, le point d'exclamation et le point d'interrogation.

Les accents sur les majuscules sont de rigueur.

Les mots à rendre en italique et les mots en langue étrangère doivent être soulignés, y compris les abréviations latines.

L'auteur utilisera les abréviations d'usage (km<sup>2</sup>, hab., p.). Les chiffres arabes sont séparés par un espace (25 000 hab.), sauf lorsqu'ils ont fonction de numérotage (année 1980; article 1243). Les manuscrits doivent être accompagnés d'un résumé en français (200 mots au maximum).

Les manuscrits doivent être envoyés dans une version PDF et dans une version électronique (*Word*), avec des précisions quant au logiciel et à la version utilisés.

## **1.2 CITATIONS**

Les citations doivent correspondre exactement au texte original. La responsabilité de l'exactitude des citations appartient à l'auteur. Une citation de trois lignes ou moins est intégrée au texte courant et placée entre guillemets; une citation de plus de trois lignes (40 mots ou plus) est détachée du texte, sans guillemets; elle est dactylographiée à simple interligne, en retrait de cinq espaces du texte principal à gauche et à droite. Un interligne précède et suit une citation en retrait. Dans une citation, tout ajout, modification ou suppression s'indique par des crochets. Dans les cas de suppression, les mots supprimés sont remplacés par trois points de suspension entre crochets. Une orthographe capricieuse ou fautive dans une citation doit être suivie de l'indication *sic* entre crochets.

## **1.3 RÉFÉRENCES**

Toutes les références sont présentées entre parenthèses dans le texte ou après une citation. Chaque référence mentionne, dans l'ordre, le nom de l'auteur, l'année de publication et, s'il s'agit d'une citation, la page ou les pages.

Exemples: pour un seul auteur (Dubé, 2015); pour deux auteurs (Dallaire et Roma, 2003, p. 40); pour plus de deux auteurs (Hallion *et al.*, 2013, p. 16-17); pour deux références ou plus (Cardinal, 1994; Dubé, 2015).

## **1.4 BIBLIOGRAPHIE**

Les références sont regroupées dans une bibliographie en fin d'article, par ordre alphabétique d'auteurs; pour chaque auteur, les ouvrages sont placés en ordre chronologique croissant. Si un auteur a plusieurs références, un trait est utilisé à la place du nom dès la deuxième référence. Si un auteur a plus d'une référence la même année, l'année de publication est suivie d'une lettre (exemple: 2010a; 2010b). Les références sont dactylographiées à simple interligne.

Les références bibliographiques doivent obéir aux règles de présentation suivantes:

1) La référence d'un ouvrage doit mentionner, dans l'ordre, le nom (en majuscule) et le prénom de l'auteur, l'année de publication, le titre de l'ouvrage en italique, le lieu de publication, le nom de l'éditeur, le nombre de pages.

Exemples:

- SAVOIE, Paul (1984) *À la façon d'un charpentier*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 208 p.
- ROMNEY, Claude et DANSEREAU, Estelle (dir.) (1995) *Portes de communications: études discursives et stylistiques de l'œuvre de Gabrielle Roy*, Québec, Presses de l'Université Laval, 212 p.

2) La référence d'une section dans un ouvrage collectif, ou d'une nouvelle dans un recueil, doit mentionner, dans l'ordre, le nom (en majuscule) et le prénom de l'auteur, l'année de publication, le titre de la section ou de la nouvelle entre guillemets, le directeur de la publication (s'il y a lieu), le titre de l'ouvrage en italique, le lieu de publication, le nom de l'éditeur, les pages.

Exemples:

- ROY, Gabrielle (1975) «Un vagabond frappe à notre porte», dans *Un jardin au bout du monde*, Montréal, Éditions Beauchemin, p. 9-58.
- LAROUCHE, Michel et CARDINAL, Serge (1995) «Une écriture "scénarique"», dans WARREN, Paul (dir.) *Zola et le cinéma*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, p. 3-16.

3) La référence d'un article de revue ou de journal doit mentionner, dans l'ordre, le nom (en majuscule) et le prénom de l'auteur, l'année de publication, le titre de l'article entre guillemets, le titre de la revue ou du journal en italique, le volume (s'il y a lieu), le numéro, la saison ou le mois (s'il y a lieu), la date (dans le cas d'un journal), la page ou les pages.

Exemple:

SIROIS, Antoine (1984) «Gabrielle Roy et le Canada anglais», *Études littéraires*, vol. 17, n° 3, p. 469-479.

## 1.5 NOTES

Si des notes explicatives sont nécessaires dans le texte, elles sont indiquées par un appel de note, avant la ponctuation. Les notes, dactylographiées à simple interligne, sont regroupées en appendice à la fin du texte, avant la bibliographie.

## 1.6 ANNEXES ET TABLEAUX

Toute annexe est placée après la bibliographie. Pour la soumission des textes, les tableaux sont placés à la fin du texte, après la bibliographie et avant les annexes, et indiqués dans le texte par des crochets. Exemple: [Tableau 1].

**Tout manuscrit qui ne serait pas conforme au protocole de rédaction présenté ci-dessus sera renvoyé à son auteur pour corrections.**

## 2. PROCESSUS D'ARBITRAGE

Tous les manuscrits reçus par les *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest* sont évalués par les pairs: ils sont soumis à deux lecteurs pour une critique à double insu. L'évaluation éditoriale est effectuée par le comité de rédaction de la revue. L'approbation finale relève également du comité de rédaction de la revue.

## 3. POLITIQUE ANTI-PLAGIAT

Les *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest* se sont dotés d'une politique anti-plagiat, à des fins de protection des droits d'auteur.

- La revue rejette systématiquement la pratique du plagiat et de l'auto-plagiat.
- Pour la revue, le plagiat consiste à copier un auteur sans le citer ou le mentionner, à copier textuellement un passage d'un livre, d'une revue ou d'une page Web sans le mettre entre guillemets et/ou sans en mentionner la source; il consiste également à insérer dans son texte des images, des graphiques, des données, etc. provenant de sources externes sans en indiquer la provenance.
- Pour la revue, l'auto-plagiat désigne les actes d'un auteur qui se copie sans citer ou mentionner son texte original.
- Les auteurs doivent respecter le protocole de rédaction, qui présente clairement les modalités de citation des sources, afin d'éviter tout cas potentiel de plagiat ou d'auto-plagiat.
- L'examen attentif des manuscrits par le comité de rédaction de la revue et par les évaluateurs anonymes permet de déjouer les cas de plagiat ou d'auto-plagiat.
- Lorsqu'un cas de plagiat ou d'auto-plagiat est détecté, l'article est immédiatement retiré du processus de la publication, quel que soit son stade de production. Conséquemment, l'auteur ne pourra plus présenter de textes à la revue. Si le cas de plagiat ou d'auto-plagiat fait l'objet d'un doute, l'auteur doit envoyer une note explicative au comité de rédaction de la revue et s'engager à reprendre son texte pour répondre aux exigences de la revue.

## 4. POLITIQUE DE PRÉSERVATION NUMÉRIQUE

L'archivage pérenne des *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest* étant assuré par la plateforme des revues numérisées *Érudit*, l'auteur cède à la revue ses droits d'auteur sur son texte, sous la forme d'un contrat dûment signé. Cette pratique permet à la revue de diffuser électroniquement le texte, conformément aux législations en vigueur. Cette concession n'empêche nullement l'auteur d'auto-archiver son texte et de le reproduire, en indiquant la référence complète de la publication dans la revue, pour des activités universitaires ou autres.

## 5. PROPRIÉTÉ DES MANUSCRITS

Les manuscrits acceptés par le comité de rédaction de la revue demeurent la propriété des *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest* et ne seront pas retournés aux auteurs. Il est donc préférable de ne pas envoyer à la rédaction un document original.

Avril 2019